

À Sarraltroff, le Département rénove l'ouvrage d'art PB34 sur la RD43

Dans le cadre de son programme d'entretien et de réparation des ouvrages d'art, le Département de la Moselle engage des travaux de réfection de l'ouvrage d'art PB34, situé sur la RD43, à Sarraltroff du 21 septembre au 20 novembre 2026.

Un ouvrage rénové pour renforcer la sécurité des usagers

Les dernières inspections réalisées sur cet ouvrage, constitué d'un dalot en pierre, ont mis en évidence la nécessité de procéder à des travaux de réparation.

Le saviez-vous ?

Le dalot (ou daleau) est un élément crucial en génie civil. C'est un petit canal couvert par une dalle, utilisé principalement pour :

- Assurer le drainage des eaux pluviales ou souterraines ;
- Servir d'élément de caniveau ou d'ouvrage hydraulique semi-enterré ;
- Jouer le rôle d'un petit aqueduc permettant la circulation des eaux sous les remblais de routes ou de voies ferrées.

Fabriquée en maçonnerie, béton ou béton armé, le dalot constitue une solution durable pour protéger les infrastructures contre les risques liés à l'eau tout en préservant leur stabilité.

Le Département réalisera ainsi la réfection de la dalle de l'ouvrage, afin de préserver sa structure et d'améliorer la sécurité des usagers.

Le montant de l'opération est estimé à 350 000 euros, intégralement financés par le Département de la Moselle.

Des conditions de circulation adaptées pendant les travaux

Afin de permettre la réalisation du chantier dans les meilleures conditions de sécurité, les modalités de circulation seront adaptées pendant toute la durée des travaux :

- les véhicules de **plus de 3,5 tonnes** ne pourront pas circuler sur la RD43 au niveau du chantier. Une **déviatio**n sera mise en place pour ces véhicules ;
- les véhicules de **moins de 3,5 tonnes**, les transports scolaires et les véhicules de secours pourront circuler sous **alternat**.

Des ralentissements sont susceptibles de se produire à l'approche de la zone de travaux.

Le Département de la Moselle remercie les usagers pour leur compréhension et les invite à faire preuve de la plus grande prudence aux abords du chantier et sur les itinéraires de déviation, en respectant la signalisation mise en place et les limitations de vitesse.

Pour connaître les conditions de circulation sur les routes départementales :
www.inforoute57.fr